



**FORMATION
DES
ACTEURS**



**CAPITALISATION
DES
CONNAISSANCES**



INNOVATION



**PÔLE
DE
RÉFÉRENCE**



INSERR / ETUDES

GUIDE DE L'ANIMATEUR DES STAGES DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE

Rapport final de convention

Convention DSCR/INSERR n° 0005299
Août 2009

Sommaire

Crédits auteurs.....	3
Présentation de l'étude.....	5
Méthodologie de l'étude	8
Forme et contenu du Guide de l'animateur.....	10
Annexe 1 : comptes-rendus des 5 réunions du comité de pilotage	16
Annexe 2 : la consultation des animateurs	27
<i>La consultation par réunions</i>	28
<i>La consultation par questionnaire</i>	31
<i>Synthèse et conclusions des attentes des animateurs</i>	37

CREDITS AUTEURS

Comité de pilotage

Marc MEUNIER, Sous-Directeur de l'Education Routière, DSCR ; représenté par Pierre GINEFRI
Guillaume PASSARD, DSCR
Michèle VASSEL, DSCR
Stéphane MUNCH, DSCR
Françoise CHATENET, INRETS
Jean-Marc SANGOUARD, INSERR
Annick BILLARD, INSERR
Laurence WEBER, LW Consultants

Une équipe projet

Coordination de l'étude :

Département des études, INSERR

Les auteurs du rapport :

Annick BILLARD, Directrice des études, INSERR
Béatrice DI BENEDETTO, Psychologue, Consultante en facteur humain, Squadra Consultants
Laurence WEBER, Psychologue, Consultante en ressources humaines, LW Consultants

Expertise scientifique :

Françoise CHATENET, Directrice de recherche, LPC, INRETS

Assistance :

Sonia LEPRI, Chargée d'études, INSERR

Conception du DVD-Rom :

MILLE BASES EDITIONS, 6 rue de l'horizon, 94270 KREMLIN-BICETRE

Réalisation des vidéos :

Association SAM, REIMS

Remerciements

Nous remercions :

Christian GAUDIOSO, directeur de centre de formation, Titulaire du BAFM, CFMRL de Metz (Lorraine)

Les animateurs des stages de sensibilisation à la sécurité routière qui ont participé aux réunions ayant permis de déterminer la structure de ce guide :

Audrey BATZ, Psychologue, Toulouse
Christelle BELLONE LOUIS, Titulaire du BAFM, Toulouse
Véronique BOUHARD, Psychologue, Paris
Guillaume BRIE, Psychologue, Toulouse
Denis DUGUE, Titulaire du BAFM, Toulouse
Christine COLLOMBAT, Psychologue, Toulouse
Yves DEMANGES, Titulaire du BAFM, Toulouse
Bernard DUPE, Titulaire du BAFM, Paris
Cindy DI DIO, Titulaire du BAFM, Paris
Valérie FABRE, Psychologue, Toulouse
Caroline GASTARD, Titulaire du BAFM, Paris
Xavier IDIART, Titulaire du BAFM, Toulouse
Pascal LISZKOWSKI, Titulaire du BAFM, Paris
Samuel LAPEYRE, Psychologue, Paris
Laure LAPIERRE, Psychologue, Paris
Sophie MORIN, Titulaire du BAFM, Toulouse
Annick SALLE-CANNE, Titulaire du BAFM, Toulouse
Philippe SARRADE, Psychologue, Toulouse

Les 175 animateurs ayant répondu au questionnaire portant sur les attentes de ces professionnels en termes de guide.

Les experts pour leur participation aux interviews :

Jean-Pascal ASSAILLY, Psychologue, Chargé de recherche, LPC, INRETS
Françoise CHATENET, Directrice de recherche, LPC, INRETS
Bernard LAUMON, Directeur de recherche, INRETS
Pierre VAN ELSLANDE, Chargé de recherche, INRETS

Les personnes ayant mis à disposition leurs travaux de recherche ou de cours :

Béatrice BAILLY, Docteur en Psychologie
Françoise CHATENET, Directrice de recherche, LPC, INRETS
Clément DUVAL, Titulaire du BAFM, CFMRL de Metz (Lorraine)
Marie-Chantal JAYET, Senior Researcher , LPC, INRETS
Arnaud MORANGE, Docteur en Sociologie, Université de Caen
Véronique NAHOUM-GRAPPE, Anthropologue, EHESS
Bruno RICHARDOT, Conseil en Formation Continue & Ingénierie Information
Documentation, Université Lille1 / C.U.E.E.P.
Thierry TOURNEBISE, Thérapeute, Conseil en formation & Ingénierie

PRESENTATION DE L'ETUDE

Par convention avec la DSCR (convention n°5299), l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR) a été désigné pour réaliser le guide l'animateur des stages de sensibilisation à la sécurité routière, en collaboration avec le groupe expert à l'origine de la deuxième version du stage et avec l'INRETS qui doit exercer l'expertise scientifique.

Le contexte de l'étude

Les stages de sensibilisation aux causes et conséquences des accidents de la route ont été institués par la loi n°89-469 du 10 juillet 1989 créant le système du permis à points (article L. 223-6 du code de la route). Mis en œuvre depuis 1992, ils sont destinés à faire réfléchir les conducteurs sur leurs pratiques de conduite afin qu'ils modifient leurs comportements et évitent la réitération des infractions.

Les stages organisés depuis 1992 sont réglementés sur les aspects administratifs et pédagogiques (objectifs, contenus, outils, et méthodes d'animation) par les articles R.223-5 et R.223-6 et R.223-7 du code de la route et par l'arrêté du 25 juin 1992 :

- L'article R.223-5 du code de la route indique : « la formation spécifique prévue par l'article L.223-6, deuxième alinéa du présent code, est destinée à éviter la réitération des comportements dangereux. Elle est organisée sous la forme d'un stage d'une durée minimale de seize heures réparties sur deux jours ».
- L'article R.223-6 précise le contenu du programme.
- L'article R.223-7 indique le niveau requis des animateurs.
- L'arrêté du 25 juin 1992 relatif à la formation spécifique des conducteurs en vue de la reconstitution partielle du nombre de points initial de leur permis de conduire précise l'orientation pédagogique de la formation (art.1) et le contenu de la formation (art.10). L'annexe 1 de cet arrêté apporte quelques précisions¹.

En dehors de ces textes réglementaires, il existe un mémento réalisé en partenariat par la DSCR et l'ENSERR (tome 1 et tome 2) qui reprend l'organisation séquentielle du programme de stage créé en 1992 (« première génération » de stage) et les outils nécessaires à l'animation de ce stage.

En juillet 2004, la DSCR a souhaité actualiser les modules portant sur les thématiques « vitesse » et « conduite sous l'emprise de produits psychoactifs ».

Les avancées de la recherche sur la réhabilitation du conducteur tant au niveau français qu'europpéen, l'évolution du contexte normatif et social (Loi Gayssot de 1999, décret du 24 octobre 2000, loi sur les stupéfiants de février 2003, loi Perben II) et l'institution du permis probatoire pour les conducteurs novices en mars 2004, ont constitué une opportunité pour repenser le volet psycho-éducatif du stage de sensibilisation aux causes et conséquences des accidents.

Dans cette deuxième génération de stage, les modèles théoriques retenus pour la modification des comportements et des attitudes des conducteurs infractionnistes se réfèrent

¹ Le projet européen « ANDREA » (Analysis of Driver Rehabilitation Programmes », Bartl, Assailly, Chatenet, Hataka, Keskinen, Willmes-Lenz), 2003.

essentiellement à la didactique (matrice GADGET) et à la psychologie (sociale et santé). La finalité des stages concerne le processus de changement d'attitude et/ou de comportement. Cette deuxième génération de stage redonne une certaine initiative aux animateurs quant au choix des situations didactiques et des outils pédagogiques.

Un document extrait du rapport sur l'actualisation des modules remis aux animateurs en formation initiale ou continue constitue le seul repère théorique et pratique aux fins de la formation.

Avec le développement de la politique de contrôle-sanction et le déploiement des radars fixes et mobiles, le système a connu ces dernières années une montée en puissance très importante du nombre de stages organisés et du nombre de stagiaires venant suivre ces stages pour récupérer des points perdus de leur permis. Ainsi en 2008, 15536 stages ont été organisés et 245989 stagiaires ont participé à ces formations animées par 1000 animateurs dont 450 psychologues et 550 titulaires du BAFM.

Un certain nombre de travaux et de demandes de la profession ont souligné le caractère indispensable d'un tel manuel afin de pouvoir assurer une homogénéisation des pratiques et ainsi garantir un traitement équitable des citoyens.

Pour mémoire :

- L'étude INRETS sur la phase expérimentale (Chatenet et L'hoste, 1993) souligne quelques points sensibles dont « une apparente hétérogénéité des stages , des pratiques d'animation, etc. »
- L'enquête réalisée auprès des psychologues et des BAFM /BAFCRI (Châtenet et al.,1998, 2000) souligne : « *Pour le stage actuel, l'enquête a montré dans les pratiques une forte disparité qui pourrait être utilisée et optimisée autour de grands courants mis en évidence.... Et si le terme de standardisation peut être avancé ce serait sur quelques objectifs psychologiques et non pas uniquement pédagogiques, quelques concepts de base qui sont à gérer dans un stage et sur les possibilités pour y correspondre... Cette démarche, qui est à concevoir comme une ligne de moindre tension entre des approches psychologiques et pédagogiques diversifiées, pourrait déboucher sur un manuel des animateurs présentant ces deux approches en synergie ».*
- Les recommandations européennes sur les données consensuelles d'efficience des stages (rapport ANDREA) : l'analyse des divers programmes de réhabilitation européens a permis de définir des recommandations sur les programmes, les contenus, les méthodes à appliquer, la relation participant/formateur, la qualification des personnels habilités à animer ces cours pour une meilleure efficience, l'objectif étant de faire évoluer positivement l'attitude et le comportement du conducteur. « *L'assurance qualité est de la responsabilité de l'Etat, le participant faisant partie du public. Les programmes doivent être visés par un organisme officiel chargé d'attester du contenu du programme et du respect des pré-requis suivants : le programme doit être obligatoirement présenté sous la forme d'un manuel. La formation de base et la formation continue requises pour le personnel doivent y être mentionnées* ».

Pour assurer l'homogénéité des pratiques d'animation au niveau national, l'Etat souhaite un manuel de référence. La diffusion de ce manuel à l'ensemble des animateurs au niveau national devrait permettre de « *conforter la qualité et l'efficacité des stages de*

sensibilisation à la sécurité routière » selon les recommandations du dernier comité interministériel du 8 novembre 2006.

Rappel des principaux points de la Convention concernant le contenu du manuel

« Le manuel devra tenir compte des expériences européennes en la matière, des attentes spécifiques des animateurs de stages de réhabilitation. Il proposera un cadrage pour les pratiques des animateurs de stage de sensibilisation au risque routier servant ainsi de référence et de guide pour l'action pour la profession d'animateur.

Il comportera les points suivants (liste non exhaustive) :

- Les fondements historiques des stages de réhabilitation
- Les textes réglementaires du système permis à points français
- Les choix théoriques faits au niveau français
- Les matrices d'intervention générale et opérationnelles du stage deuxième génération et la logique du stage
- Des exemples de parcours de stage
- Des éléments sur les problématiques à traiter
- Des éléments sur la posture de l'animateur et sur l'éthique professionnelle
- Les différentes approches pédagogiques et éducatives
- Le socle commun de connaissances :
 - Les différents modèles de la tâche de conduite
 - La cinématique
 - Les données psychophysiologiques du conducteur (vision, vigilance)
 - L'accidentologie
 - Les défaillances du conducteur
 - Les comportements d'usage en matière de produits psychoactifs
 - Les comportements d'usage en matière de vitesse
 - Les jeunes conducteurs et le risque routier
- Les fiches pratiques d'animation correspondant aux objectifs spécifiques des diverses séquences
- La liste des outils d'animation à utiliser
- Les différents concepts de psychologie sociale sous-jacents aux méthodes et outils validés la bibliographie
- L'index des sigles utilisés dans le manuel »

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La réalisation de ce manuel a comporté plusieurs axes de travail :

Axe n°1 : création d'un comité de pilotage

Un comité de pilotage a été créé, réunissant la DSCR, l'INRETS et l'INSERR, ainsi que les prestataires associés à la conception du guide. Quatre réunions ont été programmées pour présenter l'avancée des travaux, définir l'orientation de cette étude et valider les choix des contenus.

(cf. ANNEXE I, p.16. Comptes-rendus des 5 réunions du comité de pilotage).

Axe n° 2 : examen des manuels existants dans divers pays ou dans des domaines de prévention

Afin de bénéficier de l'expérience des autres pays en la matière, un contact a été établi avec quelques partenaires européens (Allemagne, Suisse, Autriche...) afin de répertorier l'existant.

Un intérêt particulier a été porté aux manuels édités par l'INPES (institut national de prévention et d'éducation pour la santé) et par l'association François Aupetit (guide d'animation des ateliers MICI), secteurs œuvrant particulièrement à la réduction des risques.

Axe n°3 : examen des attentes des animateurs en activité

La convention prévoyait ce qui suit :

«Afin de répondre aux réels besoins des professionnels, une réunion d'une journée sera organisée avec une dizaine de professionnels en activité. Par la méthode du brainstorming, toutes les suggestions afférentes à la réalisation d'un manuel seront répertoriées. Une analyse des propositions fera l'objet d'un rapport.

Pour avoir une consultation plus large des professionnels concernés, un questionnaire sera mis en ligne sur le site de l'INSERR. Les attentes exprimées feront l'objet d'un traitement spécifique qui viendra compléter la consultation orale sus mentionnée ».

Une consultation a été organisée sous deux formes :

1. deux réunions ont été organisées : la première à Paris, la deuxième à Toulouse, (pour des raisons de représentativité et de diversité des attentes), avec une vingtaine de professionnels en activité. Par la méthode du brainstorming, toutes les suggestions afférentes à la réalisation d'un manuel ont été répertoriées.
2. une consultation de l'ensemble des professionnels concernés a été faite : 840 questionnaires ont été envoyés aux animateurs. Le taux de réponse à ce questionnaire a été de 24% avec, majoritairement, des personnes titulaires du BAFM (ils représentent 60% de l'échantillon), récemment formées (depuis 2005) ou anciennes dans le système (formées de 1991 à 1993).

Une grande concordance existe entre les conclusions tirées de la consultation par questionnaire et celles formulées lors des réunions. Toutes les suggestions ont fait l'objet d'un rapport intermédiaire remis au ministère et disponible en ligne sur notre site. (Cf. ANNEXE II, p.27. Consultation des animateurs : 1. consultation par réunions ; 2. consultation par questionnaire ; 3. synthèse et conclusion des attentes des animateurs)

Axe n°4 : création d'un comité de rédaction

Un comité de rédaction a rassemblé un groupe expert en matière de réhabilitation, tout particulièrement compétent sur le stage français de deuxième génération. Sa mission a été à la fois d'élaborer l'architecture de ce guide et d'en rédiger le contenu.

FORME ET CONTENU DU GUIDE

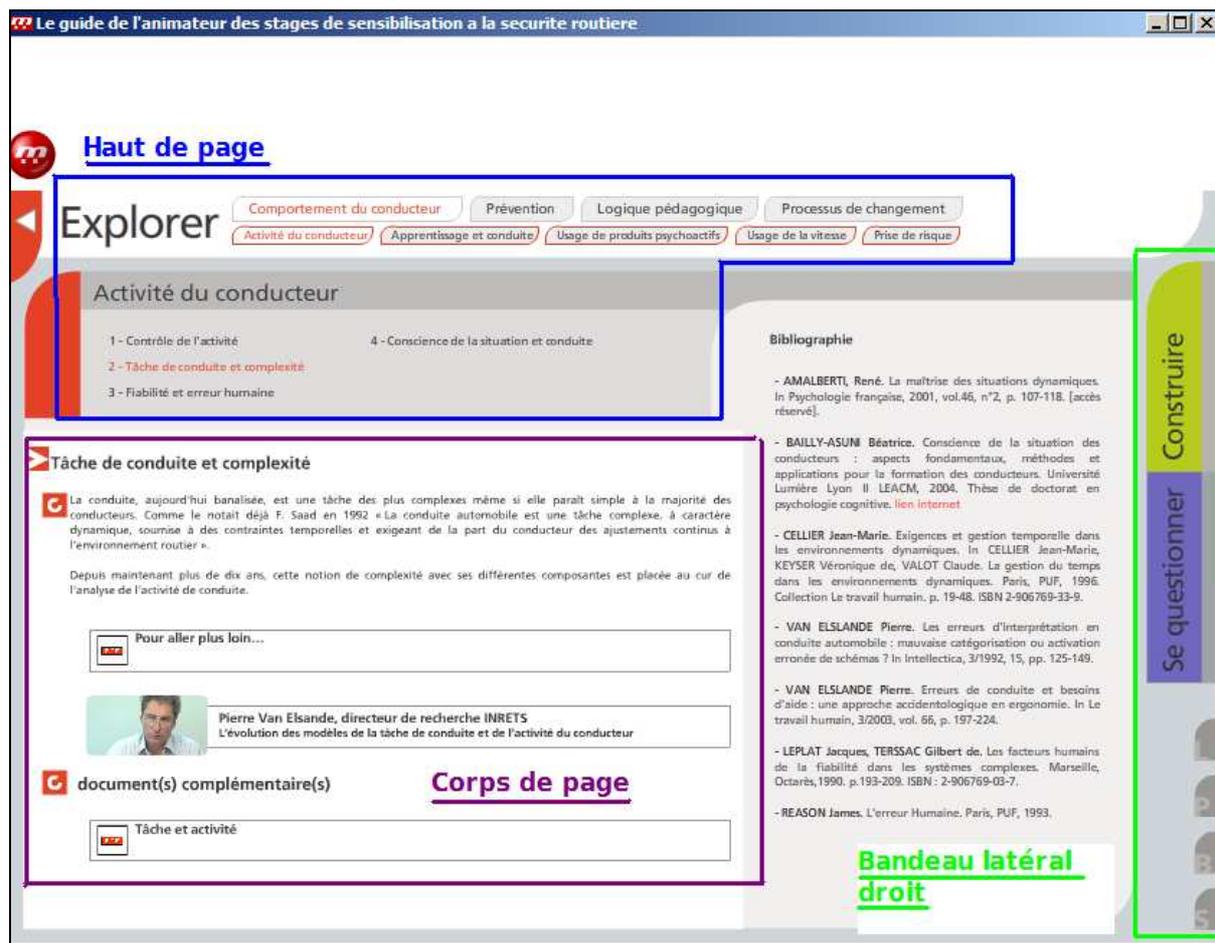
La forme

Pour répondre aux attentes des professionnels, le guide a pris la forme d'un outil dynamique. Il se présente sous la forme d'un DVDrom interactif, compatible Mac et PC.

Ergonomie :

L'outil est structuré en trois parties distinctes.

Un code couleur permet d'identifier les parties : "Explorer" (rouge), "Construire" (vert), "Se questionner" (bleu).



Un gabarit de page unique garantit une présentation homogène.

Chaque page contient plusieurs éléments :

- un **haut de page** :
 - o une barre de menu (rubriques, sous-rubriques)
 - o un sommaire détaillé de la sous-rubrique sélectionnée
- un **corps de page** :
 - o c'est la partie principale, elle contient les définitions et les divers documents illustrant le thème sélectionné
- un **bandeau latéral droit**, accessible en permanence :
 - o il contient l'ensemble des outils,;
 - liens vers les autres parties du DVD

- (onglets « Construire » et « se questionner » dans la capture d'écran ci-dessus)
- lexique (matérialisé par la lettre L)
- plan du DVD (matérialisé par la lettre P)
- bibliographie générale (matérialisé par la lettre B)
- sommaire (matérialisé par la lettre S)

Modes de navigation :

La navigation permet à un utilisateur de manier le support de façon linéaire (séquentielle) ou transversale. Ces divers cheminements offrent la possibilité aux animateurs d'approfondir leur pratique en fonction de leur expertise.

Le repérage dans le DVD est facilité par : un plan du DVD, actif et accessible en permanence ; une barre de menu dont les rubriques sélectionnées changent de couleur ; une fonction "retour à la page précédente".

Type d'outils :

- textes
- vidéos : témoignages d'experts
- schémas fixes et interactifs
- base de données : fiches pratiques d'animations, fiches-outils, concepts et modèles de référence
- lexique (73 définitions)
- bibliographie générale (300 références : ouvrages, publications scientifiques, institutionnelles, actes de colloques, littérature grise, etc.)

Bibliographie			
▼ Trier par auteurs	Trier par titres	mentions	liens
CHOUKROUN Odile WEBER Laurence	Guide du formateur des enseignants de la conduite	2002	
CIFALI Mireille	Une altérité en acte	In CHAPPAZ Georges (dir.). Accompagnement et formation. (Université d'été), Marseille, Université de Provence / CRDP de Marseille, 1998. p.119. ISBN: 2-85399-427-9	
Comité des experts de la sécurité routière. Groupe expertise alcool	L'alcool sur la route : état des lieux et propositions	ONISR/DSCR. La Défense, 04/07/2007	
COMMISSION EUROPEENNE	Manuel d'orientation sur le stress lié au travail: Piment de la vie...ou coup fatal? [en ligne]	Direction générale de l'emploi et des affaires sociales, 1999. [consulté le 12/07/2010]	www
CORBIN Alain	Les cloches de la terre	Paris, Albin Michel, 1994	
COURAU Sophie	Les outils de base du formateur. Parole et support	Paris, ESF, 2004	
COURAU Sophie	Les outils d'excellence du formateur. Pédagogie et animation	Paris, ESF, 1994. [remplacé par] COURAU Sophie. Les outils d'excellence du formateur. Concevoir et animer des sessions de formation. Paris, ESF, 2009. ISBN : 2-7101-2020-9	
COURAU Sophie	Les outils d'excellence du formateur. Concevoir et animer des sessions de formation	Paris, ESF, 2009. ISBN : 2710120208	
COUTERON Jean-Pierre MOREL Alain	Les conduites addictives : comprendre, prévenir, soigner	Paris, Dunod, 2008. Collection Psychothérapies. ISBN : 2100510835. Chap.6, Sens et finalité de l'intervention sociale; chap. 9, la prévention est la clé de voûte de toute politique des drogues	
COX Tom GONZALEZ Eusebio	Stress lié au travail : panorama européen	In Travailler sans stress, Magazine de L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2002. p. 4-5. [consulté le	www

Pour répondre aux demandes des animateurs, tous les documents au format PDF sont téléchargeables et imprimables.

Le contenu

En termes de contenu, le Guide de l'animateur des stages de sensibilisation à la sécurité routière se compose de trois parties :

□ **Partie « Explorer » :**

Cette partie théorique, enrichie de vidéos de témoignages d'experts, permet d'explorer ou de rappeler les définitions, les modèles, les concepts théoriques issus de la didactique, de la pédagogie, de la psychologie sociale et de la santé. Elle passe en revue les grands thèmes de la littérature scientifique.

A chaque concept est associée une fiche :

The screenshot displays the 'Explorer' module interface. At the top, there are navigation tabs: 'Comportement du conducteur', 'Prévention', 'Logique pédagogique', and 'Processus de changement'. Below these are sub-tabs: 'Architecture du stage', 'Cadrage', 'Fiches et outils', and 'Modèles et Concepts de références'. The main content area is titled 'Modèles et Concepts de références' and contains a list of concepts: 'Attentes', 'Attitude', 'Auto-efficacité', 'Conflit socio-cognitif', and 'Changement'. A red box highlights the 'Attentes' concept, which is linked to a PDF document titled 'E03_04_01_01.pdf - Adobe Reader'. The PDF content shows an article excerpt titled 'Les attentes dans les comportements de consommation' by ASSALLY Jean-Pascal, published in 'Centres d'expertise collective INSERM. Alcool: dommages sociaux, abus et dépendances, 1/2003. Partie II, chap. 10, p. 203. [consulté le 8/07/2010]'. The text discusses subjective beliefs about alcohol effects and their role in consumption behaviors.

L'activité du conducteur, la tâche de conduite y sont analysées en s'appuyant sur des théories validées, telles que le modèle de l'activité de Rasmussen ou la matrice GDE.

Les thèmes du risque et de la prévention sont explorés ; le contexte de la réhabilitation du conducteur infractionniste est rappelé au travers des textes réglementaires.

Ce module introduit la logique et l'architecture du stage, en rappelant les concepts et modèles auxquels il se réfère, et apporte ainsi une base scientifique et pédagogique aux formateurs.

❑ **Partie « Construire » :**

Ce module pratique d'aide à la construction du stage, illustré d'exercices, de conseils et de fiches techniques, permet de choisir un thème de stage (vitesse ou produits psychoactifs) et de sélectionner des techniques et outils d'animation en fonction de diverses problématiques rencontrées dans les stages (gestion du temps, recherche de sensations, etc.).

Pour mémoire, le programme de stage rénové (2006) permet aux animateurs de faire des choix de situations pédagogiques et d'outils en fonction des problématiques qu'ils seront amenés à traiter en fonction des groupes.

Ce programme de stage, sous forme de matrice interactive, constitue le cœur du DVD. L'outil intègre divers niveaux de complexité en fonction du degré d'expertise des animateurs : parcours pré-établis ou parcours guidés. Une fonction de contrôle valide la pertinence du choix de séquences pédagogiques. Exemple de parcours pré-établi :



Des fiches d'animation et des fiches-outils sont associées à chaque séquence. Organisées en base de données, elles peuvent, comme les parcours de stage, être imprimées :

The screenshot shows a web application interface titled "Fiche pratique". On the left, there is a search bar labeled "Chercher par fiches pratiques d'animation" and several filter buttons: "Fiche tronc commun", "Fiche module vitesse" (highlighted in orange), "Fiche module produits psychoactifs", "Type d'animation", and "Public". The main content area displays a list of items with associated "afficher PDF" buttons and "Tout public" labels:

- 7.1 Evaluer son rapport au temps en situation professionnelle
- 7.1.1 Evaluer son rapport au temps en situation professionnelle
- 7.2 Grille d'analyse de l'infraction
- 7.2.1 Grille d'analyse de l'infraction
- 7.3 Si j'avais l'occasion
- 7.3.1 Si j'avais l'occasion
- 8.1 Abaque de Régnier
- 8.1.1 Une proposition
- 8.1.2 Deux propositions
- 8.1.3 Trois propositions

An Adobe Reader window is overlaid on the right side, displaying the PDF document "f_v_07.2.pdf". The document content includes:

- 7 AUTO EVALUATION DE SES COMPORTEMENTS (DE VITESSE, DE TRANSGRESSION)
- 7.2 Grille d'analyse de l'infraction (Date: 1908)
- Objectifs
 - Identifier les contextes déclencheurs d'une infraction.
 - Réfléchir aux conséquences (positives et négatives) de nos habitudes de transgression.
- Matériel
 - Outils n°7.2.1: Grille d'analyse de la situation d'infraction (page 120)
- Présentation

At the bottom of the Adobe Reader window, there is a small text block: "Cet outil est inspiré de l'approche cognitive-comportementale (cf. Cottraux Les Thérapies cognitives) / Le matériel de ce module est issu de l'ouvrage de sensibilisation aux comportements routiers de l'INRS, paru en 2009, de l'INRS."

❑ Partie « Se questionner » :

Ce module aborde le cadre institutionnel des stages et interroge l'animateur dans sa mission de service public. Il met à leur disposition un référentiel d'activités et un référentiel de compétences.

Il alimente la réflexion sur l'identité et les pratiques professionnelles, interroge l'éthique et la déontologie, propose des questionnements qui permettent aux animateurs de favoriser leur développement professionnel dans une optique d'efficacité.

Le guide de l'animateur des stages de sensibilisation à la sécurité routière

Se questionner

Déontologie Identité professionnelle Posture Pratiques

Cadre Éthique professionnelle

Cadre

1 - Entre prescription et autonomie

2 - Code de déontologie et pratiques effectives

Entre prescription et autonomie

Questionnement 1

Quelle est ma réaction lorsque mon collègue est systématiquement en retard les matins de stage et repart avant la distribution des attestations aux participants ?
Comment je gère le démarrage du stage si le nombre de participants ne respecte pas les prescriptions de la réglementation ?
Comment je gère la demande d'un stagiaire d'organiser un pot pendant le stage pour fêter un événement récent ?

Questionnement 2

AI-je une connaissance suffisante de la réglementation qui encadre les stages de sensibilisation à la sécurité routière ?
Lors de dilemmes en situation éducative, quels sont les acteurs légaux que je peux interpeller dans ma pratique ?
AI-je pris lecture du règlement intérieur mis en place par le centre de formation qui organise le stage ?

Pour aller plus loin...

Françoise Chatenet, Directrice de recherche INRETS
Formation initiale, formation continue, analyse des pratiques

document(s) complémentaire(s)

Grille utilisée pour le contrôle des centres agréés

Témoignage vidéo d'expert

Construire

Explorer

En conclusion

Ce guide se veut à la fois un outil pratique d'aide à l'élaboration de stages et une banque de données de référence. Sa conception et sa diffusion à l'ensemble des animateurs au niveau national permettra de « conforter la qualité et l'efficacité des stages de sensibilisation à la sécurité routière », selon les recommandations du Comité interministériel du 8 novembre 2006, élaborées sur la base des conclusions de la mission d'évaluation du préfet Aribaud. Rappelons la volonté du ministre des transports lors de ce comité : « Je souhaite que l'efficacité et la rigueur de ces stages soient bien garanties... »

ANNEXE I

Comptes-rendus des cinq réunions du comité de pilotage

Réunion du Comité de pilotage du 4/03

Lors de la réunion, étaient présents :

Jean-Marc SANGOUARD, Directeur INSERR
Annick BILLARD, INSERR
Béatrice DI BENEDETO, Squadra Consultant
Laurence WEBER, Weber Consultant
Christian GAUDIOSO, Weber Consultant
Françoise CHATENET, INRETS
Guillaume PASSARD, Chef de bureau DSCR/ER1
Élisabeth GRILLON, Adjointe au chef de bureau DSCR/ER1
Stéphane MUNCH, DSCR/ER1

Dans le cadre de cette première réunion du comité de pilotage relatif à la réalisation du guide de l'animateur permis à point, Monsieur Passard, Chef de bureau DSCR/ER1, présente le cadre de travail. Cette réunion doit permettre de présenter la méthode retenue pour la réalisation de ce guide de l'animateur.

Il est rappelé que ce travail s'inscrit dans le cadre de l'étude N° 5299 commandée par la DSCR le 08 décembre 2008. L'INSERR a été retenu pour la réalisation de ce projet, compte tenu de l'expérience de l'équipe qui a travaillé sur l'élaboration des stages de première et de deuxième génération et qui assurent depuis 2006 la formation initiale et continue des animateurs de stages.

Françoise Chatenet est aussi membre de ce comité de pilotage et apporte la caution scientifique de l'INRETS.

Il est précisé que Madame Merli souhaite, pour toute étude entreprise, qu'elle se concrétise par des résultats concrets et respecte un calendrier précis jalonné de points d'étapes réguliers. L'échéance de cette étude est prévue pour août.

Il est rappelé que la réalisation de cette étude est conduite parallèlement à la mise en place d'une nouvelle réglementation visant à mieux encadrer ces stages.

Monsieur Sangouard fait un point sur la situation de l'INSERR. Le 3 décembre 2008, il a été décidé que la structure GIP serait prorogée pour 3 ans, la formalisation de cette prorogation doit aboutir pour juin 2009.

Annick Billard expose une prestation (Power Point joint à ce compte rendu) retraçant les grandes étapes et les évolutions des formations dispensées lors des stages permis à points.

La réalisation de ce guide devra prendre en compte les études européennes : ANDREA qui recommande l'élaboration d'un guide de l'animateur pour améliorer l'efficacité des stages, ainsi que l'étude DRUID qui a mis en évidence les améliorations à apporter. Ces études établissent des recommandations visant à l'élaboration de pratiques homogènes et définissent un certain nombre de « bonnes pratiques » à mettre en œuvre lors de ces stages.

Le périmètre du guide de l'animateur est ainsi fixé :

- Cadrage identitaire du métier (règles d'éthique et de déontologie, prise de conscience du fait qu'il s'agit d'un travail sur les comportements déviants, co-animation ...).
- Aide à la préparation de l'intervention (le guide sera très utile à la réalisation de la trame de travail entre les 2 animateurs).
- Outil pour l'auto-formation.
- Appropriation des compétences.
- Références techniques et réglementaires (programme de formation initiale et continue, références réglementaires ...).

Ce guide constituerait un outil délivré aux animateurs après leur formation initiale (il ne se substitue pas à cette formation). Il définit la posture à adopter pour l'animateur.

Ce guide opérationnel, devrait permettre de préparer les stages et de travailler sur ses pratiques. Il ne s'agit pas d'une source de diffusion de l'information mais d'un référent pour l'animateur.

Se pose alors la question de l'actualisation régulière du guide. Si cette volonté d'actualisation régulière devait être retenue, une réactualisation pourrait être faite tous les 2 ans et une cellule de veille pourrait être mise en place.

S'agissant du support, Monsieur Sangouard propose l'élaboration d'un CD-ROM. Les évolutions futures pourraient être téléchargées.

En parallèle à l'élaboration de ce guide de l'animateur, il conviendra de revoir le CD-ROM / INSERR pour introduire les stages de deuxième génération. Un travail sur les fiches supports est aussi à prévoir.

Des solutions moins onéreuses sont aussi possibles (simple document Word)

Pour Laurence Weber, le choix du support doit se faire rapidement car il impactera directement le travail de conception.

L'INSERR propose d'interroger plusieurs éditeurs.

Présentation de la méthode de travail pour la réalisation du guide :

- Recueil des attentes des animateurs (réunions prévues les 4 et 7 mai, site internet de l'INSERR, revue de la sécurité routière ...) ;
- Examen des manuels existants ;
- Création d'un comité de rédaction ;
- Calage du calendrier avec la mise en place de la nouvelle réglementation ;
- Détermination du choix de la forme de ce guide.

La prochaine réunion du comité de pilotage relatif à la réalisation du guide de l'animateur permis à points est arrêtée au vendredi 3 juillet à 14h30. Il y sera notamment fait un point sur le recueil des attentes des animateurs.

Réunion du Comité de pilotage du 3/07

Lors de la réunion du 3 juillet, étaient présents :

Jean-Marc SANGOUARD, Directeur INSERR
Annick BILLARD, INSERR
Laurence WEBER, Weber Consultant
Françoise CHATENET, INRETS
Guillaume PASSARD, Chef de bureau DSCR/ER1
Stéphane MUNCH, DSCR/ER1

Consultation des animateurs

a) Réunions

Annick BILLARD présente les 2 réunions qui ont eu lieu afin de consulter les animateurs.

- Paris : 7 personnes (toutes formées en G2)
- Toulouse : 11 personnes

Les échanges ont été riches et les participants souhaiteraient être informés des suites des travaux (rapports intermédiaires).

b) Questionnaires

- 682 animateurs ont été consultés
- 175 ont répondu, soit 24%

Consultation des prestataires

Trois sociétés ont été consultées. Les références de deux d'entre elles semblent particulièrement bien correspondre au projet envisagé (les sociétés « Mille-bases » et « S. Duvanel »)

Ce qui apparaît comme le plus coûteux serait le tournage de séquences filmées.

La réalisation (sans séquences filmées) peut être estimée à 30 000 € .

Il pourrait être envisagé de ne pas faire de séquences filmées dans un premier temps (et de le prévoir pour plus tard, à l'occasion de la réactualisation du support).

Le département communication de la DSCR sera interrogé pour savoir si le tournage de séquences serait réalisable par leurs soins. L'idée serait de filmer 1 ou 2 stages.

3) Calendrier

- Une demande de report du rapport intermédiaire est formulée. Réponse attendue de la DSCR.
- Des devis vont être demandés aux prestataires (dans le budget imparti).
- Les animateurs qui se sont portés volontaires, seront à nouveau sollicités lors de la rédaction de ce guide : récits d'expérience, parcours et trames pédagogiques....

- Une question est posée par l'INSERR : est-il possible de diffuser le rapport intermédiaire aux animateurs qui ont été sollicités ? Réponse attendue de la DSCR. (a priori OUI, quand le comité des études l'aura examiné).

4) Références européennes

Il conviendrait de pouvoir utiliser les études réalisées par J-P Assally dans le cadre des recherches effectuées dans plusieurs pays ayant la matrice GDE comme référence.

Francoise Chatenet estime qu'il est important de savoir ce qui a été réalisé dans les autres pays ayant ce type de stage de réhabilitation des conducteurs. Il faut savoir quels sont les pays qui ont réalisé un tel manuel (guide de l'animateur).

Pour ce faire, il conviendra que l'INSERR (et/ou JP Assailly) contacte ces référents.

- **Coût de la diffusion de ce manuel.**

Plusieurs questions se posent:

Qui en assurera la charge financière (DSCR seule, participation de réseaux ...) ?

Sera-t-il gratuit ou payant pour les animateurs ?

Les réponses à ces questions conditionneront ce que l'INSERR aura à fournir en terme d'édition (simple rédaction du contenu ou guide finalisé livré sur support ...).

COMPTE-RENDU COPIL du 11 décembre

GUIDE DE L'ANIMATEUR PAP

Etaient présents: Annick BILLARD
Laurence VEBER
Françoise CHATENET
Guillaume PASSARD
Michèle VASSEL
Stéphane MUNCH

Présentation du Powerpoint par A. BILLARD

Les objectifs de ce guide sont les suivants:

- *Identifier le métier
- *Aider à la préparation de l'intervention de l'animateur
- *Analyser les pratiques

Après recherche dans d'autres pays l'INSERR précise qu'aucun document de ce type n'existe ou bien qu'il existe des documents très basiques (Suisse-Allemagne).

L'INSERR a contacté 3 prestataires de service pour élaborer ce guide: les sociétés « Mille bases » dans le 94; « S.Duvanel » à Paris et la société OPO à Lille.

Le choix de l'INSERR s'est porté sur « Mille-bases » le moins-disant, dont le coût s'élèverait à 16 000 €HT pour la conception et la réalisation de l'architecture, sans compter la vidéo qui pourrait représenter une dépense de 2 000 € par jour pour sa conception.

Le coût estimé pour la vidéo étant onéreux, il est prévu de se rapprocher de la direction de la communication du ministère (M. FLEURY) dans les jours qui viennent, pour la prise en charge éventuelle de cette vidéo par ER1 (M. MUNCH). Il sera fourni à M. FLEURY la vidéo déjà tournée à Nevers par l'INSERR quelques années plus tôt.

La réalisation des vidéos nécessite un tournage de 2 jours pour l'ensemble d'un stage et de 3 à 4 jours pour des interviews d'experts ou d'animateurs

Les coûts de ce guide à venir devant être transparents pour tous, il convient d'y inclure les réactualisations à venir

Le cahier des charges sera fixé par l'INSERR avec le prestataire de service choisi et le calendrier est établi comme suit:

jusqu'au 15/02: Définition des contenus (Laurence VEBER, Béatrice DI BENEDITO et Annick BILLARD)

mi-février-mi-mars: architecture; forme des contenus et liens avec la société Mille-bases

mars-juin: réalisation (rédaction) des contenus (supports diversifiés : CD ROM, entretiens etc)

juillet-août: ajustements et finalisation

En septembre, le DVD prototype sera prêt à être édité: les coûts de cette réalisation et de la vente doivent être transparents pour tous et inclure les réactualisations à venir.

Le comité de rédaction composé de Annick BILLARD, Laurence VEBER, Béatrice DI BENEDITO et Françoise CHATENET pourrait aborder les 3 axes suivants, représentant les attentes des animateurs :

- *Se repérer
- *Etre guidé
- *S'autoévaluer

Le guide, qui comportera une fiche par rubrique établie, sera à consulter par l'animateur **en amont du stage** qu'il doit animer **ou après le stage** et non pas au cours du stage. Ce n'est, en aucun cas, un outil à destination des stagiaires.

La vocation de ce guide sera précisée aux animateurs.

Quelques questions restent en suspens:

- 1) Les aspects financiers concernant notamment l'édition de l'outil (Prise en charge INSERR, qui commercialiserait le produit); (partage des coûts)
- 2) Une expertise pour validation du contenu; piste éventuelle de l'éducation nationale (DGESCO/EDUCOL/C.BRANDY? CNDA?) Voir M. ASCIONE.
- 3) L'INSERR peut-il vendre ce guide, dont la conception aura été réalisée avec les deniers de l'Etat?

Questions posées par Mme CHATENET:

Ce guide peut-il être rendu obligatoire?

Une inscription à l'INSERR peut-elle inclure le coût du guide?

Publicité sur l'existence du guide: Courrier aux animateurs; annonce dans les échos de l'INSERR

Nota: Ce compte-rendu validé par les différents participants à la réunion sera accompagné du powerpoint réalisé par l'INSERR et présenté au COPIL de ce jour.

La prochaine réunion du COPIL est fixée au vendredi 18 juin à 10 heures.

Signatures

A.BILLARD L.VEBER F.CHATENET

G.PASSARD M.VASSEL S.MUNCH

Réunion du Comité de pilotage du 18/06

COMPTE-RENDU COPIL du 18 juin GUIDE DE L'ANIMATEUR

Etaient présents : Annick BILLARD
Laurence WEBER
Françoise CHATENET
Guillaume PASSARD
Michèle VASSEL

Avant la présentation de la maquette du guide, quelques échanges précisent que

*Depuis le début des années 2000, aucune évaluation des stages de sensibilisation n'a été effectuée

*La France est en avance dans ce domaine de la réhabilitation du conducteur par rapport aux autres pays de l'UE, mais les stages ne font pas l'objet d'une valorisation suffisante.

*D'autres pays, tels l'Autriche ou la Suisse ont bien des manuels papier à l'usage de l'animateur, mais ceux-ci ne comportent pas de modalités de mise en œuvre. Ils déclinent le programme et le contexte pédagogique mais ne précisent pas toujours les méthodes, les outils pédagogiques et les référents théoriques.

IMPORTANT

Les membres du COPIL s'accordent sur **la nécessité** de mettre en place des réunions avec les animateurs, à raison d'une journée de discussions, sur Paris et dans certaines régions (environ 5 à 6 réunions par an)

L'occasion s'en présente au vu des nouveaux textes réglementaires parus et à paraître très prochainement et du guide programmé à échéance d'août 2009

Est ensuite évoqué le fait que certains animateurs se réfèrent encore au programme G1 ou bien mélangent à la fois le G1 et le G2, ce qui va à l'encontre de l'appropriation indispensable du programme G2 établi en 2006, qui entre autres, facilite l'adaptation des méthodes et des outils au groupe de stagiaires tout en respectant le programme officiel. Le non-respect du programme G2 serait la porte ouverte à toutes dérives et entraînerait un enseignement non homogène au plan national.

Il semblerait que cette situation relève plutôt d'une opposition au changement, ce qui ne peut être accepté, puisque l'adhésion à ce nouveau programme est liée à un choix politique de sensibilisation à la sécurité routière ainsi que ce qui en résulte sur le plan santé.

Annick BILLARD présente ensuite la maquette de ce guide dont les 3 axes principaux sont **définitivement** intitulés :

*explorer
*construire
*se questionner

Mme CHATENET se fait préciser le choix du verbe « se questionner » plutôt que « s'interroger ».

Laurence WEBER précise que ce guide s'adresse à la fois aux animateurs novices comme aux plus anciens et qu'une ré actualisation du guide est tout à fait possible.

Annick BILLARD estime que l'échéance de cette étude soit le 7 août, nécessitera certainement une prolongation d'environ 1 mois et le rapport final remis au plus tard en fin septembre, compte-tenu du programme chargé du graphiste pour la conception inter-active de ce guide.

En conséquence, ER1 questionnera la sous-direction ATR pour solliciter une prolongation.

En outre ER1 s'informerera des possibilités de l'administration en ce qui concerne la prise en charge des coûts d'édition et de diffusion de ce document , estimés à ce jour à environ 15 000 €. Contact sera pris à ce sujet avec la sous-direction CI.

La maquette du guide sera présentée lors du comité de suivi des études le 9 juillet.

Signatures

A. BILLARD L. WEBER F. CHATENET

G. PASSARD M. VASSEL

Réunion du Comité de pilotage du 11/10

COMPTE-RENDU EQUIPE-PROJET du 11 octobre

- *GUIDE DE L'ANIMATEUR*

Etaient présents : Jean-Marc SANGOUARD
Annick BILLARD
Laurence WEBER
Sonia LEPRI
Françoise CHATENET
Pierre GINEFRI
Michèle VASSEL
Stéphane MUNCH
Sylvie BORDAS

Excusé : Guillaume PASSARD

En introduction, Michèle VASSEL fait un rappel concernant cette étude, dont l'échéance avait été reportée au 30 septembre et qui doit être présentée au comité des études le 22 octobre par Annick BILLARD.

La production de ce guide sous format (CD ROM), a pour objectif essentiel d'harmoniser au plan national les pratiques des animateurs de stages de sensibilisation à la sécurité routière. Ce guide est à destination tant des animateurs de stages novices que des anciens.

Il est donc avant tout un outil pédagogique mis à la disposition des animateurs pour assurer leur mission de service public dans le but de susciter un changement dans les comportements et les attitudes des conducteurs infractionnistes.

Annick BILLARD précise que ce guide répond à une attente du réseau des animateurs et que ceux-ci ont été interrogés par questionnaire et ont participé à des réunions organisées par l'INSERR en vue de la rédaction de ce document indispensable pour le métier.

Pierre GINEFRI demande si ce projet a été testé auprès de certains animateurs et s'il sera possible de rapatrier sur ce CD ROM les textes réglementaires à venir.

Annick BILLARD répond non à la 1ère question. Toutefois une session de formation continue d'animateurs PAP ayant lieu le 13 octobre, il est proposé de leur présenter le CD ROM, afin de recueillir leurs impressions.

Elle précise que la mise à jour du guide est possible. Un lien sur le sommaire guidera sur le site de l'INSERR afin que les mises à jour (tels les textes réglementaires) puissent être téléchargées.

Laurence WEBER indique que la durée de vie de ce genre de production est environ de 5 ans et que le travail de base étant fait, une nouvelle version du CD ROM dans l'avenir sera plus simple à réaliser.

M. SANGOUARD ajoute alors que ce document devra être actualisé périodiquement (voir tous les ans)

Lors de la présentation sur écran du CD ROM, l'INSERR précise que celui-ci tient compte de la mémoire collective et des changements intervenus depuis la réglementation mise en oeuvre en 1992 sur les stages de sensibilisation.

Sa structure offre différents niveaux de lecture afin que l'utilisateur y trouve des éléments en fonction de ses besoins et de son niveau d'interrogation.

Laurence WEBER précise qu'un stage de sensibilisation a lieu sur 2 jours en 13 séquences et que le stage est réalisé en diverses approches : formation, exercices, questionnement et conseils.

Les animateurs peuvent choisir pour organiser le stage un parcours guidé ou non selon la population concernée.

Sylvie BORDAS fait observer qu'une partie du contenu de ce CD ROM pourrait être utile pour les délégués à l'éducation routière et les inspecteurs, en complément de la formation que certains d'entre eux sont amenés à suivre pour réaliser des contrôles de stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Il pourrait être envisagé de rapatrier certaines fiches sous format papier à présenter sous la forme d'un classeur.

Est ensuite abordée l'opportunité ou non d'y insérer la nouvelle réglementation dont le décret est actuellement suspendu partiellement en attente du jugement au fond par le juge des référés.

De ce fait, il est envisagé de produire ce guide en l'état actuel sans attendre la décision du conseil d'État, ce qui retarderait sa diffusion.

Laurence WEBER insiste sur la nécessité d'effectuer un contrôle de la qualité de ces stages sur le terrain et précise qu'à ce jour un seul contrôle par un organisme externe a été organisé en 1998 ou en 2000

Stéphane MUNCH évoque la possibilité de réinjecter les données contenues dans ces stages pour l'apprentissage de la conduite des jeunes.

Laurence WEBER estime qu'une extraction n'est pas évidente et que le contenu de ce guide vise une population bien précise qui ne correspond pas forcément aux besoins des jeunes conducteurs.

Françoise CHATENET demande une réactivation du réseau des animateurs.

Laurence WEBER fait part de son regret de constater que l'attestation de formation des animateurs remise en fin de parcours correspond plus à une attestation d'assiduité aux cours de formation qu'à une attestation réelle de capacité à exercer le métier et que certains d'entre eux ne réunissent malheureusement pas les qualités comportementales, pédagogiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de ce métier.

Pierre GINEFRI demande à l'INSERR de lui remettre le CD ROM lorsque celui-ci sera entièrement terminé et estime nécessaire une validation du contenu par ER1.

Signataires

ANNEXE II

La consultation des animateurs

Extrait du document : Réalisation d'un guide de l'animateur des stages de sensibilisation à la sécurité routière - rapport technique d'étape.

La consultation par réunions

La méthodologie

Deux réunions ont été organisées, la première au sein du ministère à Paris-La Défense, le 4 mai et la deuxième à la cité administrative de Toulouse, le 7 mai. Le « recrutement » des participants s'est fait selon plusieurs critères :

- la proximité géographique
- la répartition équilibrée des psychologues et des titulaires du BAFM
- la connaissance à la fois du premier programme de stage de sensibilisation à la sécurité routière et des nouveaux modules orientés « vitesse » ou « produits psychoactifs ».

Pour chaque réunion, entre 20 et 30 personnes ont été sollicitées dès le début mars :

- 7 personnes étaient présentes à la réunion de Paris : 3 psychologues et 4 titulaires du BAFM, venant des régions de l'est, de l'ouest et de la région Parisienne.
- 11 personnes ont participé à la réunion de Toulouse : 5 psychologues, 5 titulaires du BAFM et un responsable de centre venant du sud-est et du sud-ouest. Chaque réunion était animée par deux membres de l'équipe. Aucun document n'a été remis préalablement afin d'obtenir des attentes non orientées. Il faut toutefois signaler que le questionnaire avait été reçu par l'ensemble des participants au mois d'avril.

Après une introduction rappelant le calendrier (guide de l'animateur prévu pour juin) et la méthode de travail (consultation des acteurs, consultation des manuels étrangers, consultation des éditeurs, mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité de rédaction), chaque participant s'est présenté.

Le tour de table a permis de :

- mieux connaître l'implication professionnelle de chacun dans le secteur de la réhabilitation
- répondre aux questions sur le cadrage réglementaire
- exprimer des souhaits notamment en termes de réunions - échange de pratiques professionnelles telles que l'institution (DSCR) les organisait jusqu'aux années 2000
- demander plus de suivi de la profession
- souligner l'intérêt de sélectionner en amont les candidats à la formation initiale des animateurs permis à points
- faire état des résistances rencontrées sur le terrain quant aux modifications apportées au système
- pointer les transferts de pratique du champ du permis à points vers le champ de l'apprentissage à la conduite.

Ensuite, un brainstorming a été proposé autour de la question « **c'est quoi pour vous un guide de l'animateur ?** ». Question volontairement ouverte afin d'autoriser une pluralité d'angles de vue et d'approfondir les différentes fonctions du guide.

Une deuxième question proposait une réflexion sur la représentation du guide : « **comment voyez-vous ce guide ?** ».

Enfin, un échange autour de la question de la pratique professionnelle avait pour objet d'explorer les difficultés de la pratique: « **quelles sont les difficultés rencontrées dans votre pratique d'animateur ?** »

Les résultats

A Paris, le groupe s'est organisé collectivement autour d'un secrétaire de séance.
A Toulouse, une personne a proposé la méthode Kawahija Jiro, un des sept outils du management de la qualité visant à recueillir les idées et à les organiser par rubriques.

A la lecture des productions, les propositions/réflexions peuvent s'organiser autour de cinq idées :

1.2.1 La finalité du guide :

La finalité du guide est avant tout de poser une base référentielle au métier d'animateur de stages de sensibilisation à la sécurité routière afin de permettre une homogénéisation, une harmonisation et une cohérence des pratiques de l'ensemble des animateurs.

1.2.2 A qui s'adresse ce guide et quelle est sa fonction ?

Ce guide est avant tout un outil pour l'animateur permis à points, ce qui vient bien corroborer les finalités évoquées par les deux groupes d'animateurs.

1.2.3 La forme du guide :

Ce qui est souhaité par les animateurs est un outil dynamique, interactif, évolutif, utilisant des technologies innovantes qui puissent permettre à la fois de rompre l'isolement actuel vécu sur le terrain et de réajuster rapidement des pratiques qui s'écarteraient des programmes officiels.

La structure de ce guide devrait offrir différents niveaux de lecture afin que l'utilisateur y trouve des éléments en fonction de ses besoins et de son niveau d'interrogation. Un format papier, synthétique et récapitulatif serait également apprécié.

1.2.4 Les objectifs de ce guide

Le guide doit aussi servir de référentiel au sens de la qualité de service. Le guide aurait donc une fonction d'analyse de pratique impliquant une possibilité d'auto

évaluation de sa pratique. Il pourrait même servir de charte de qualité au plan pédagogique.

1.2.5 Le contenu du guide

En conclusion, le contenu de ce guide doit être beaucoup plus large que le déroulé pédagogique du stage de sensibilisation à la sécurité routière. Il doit répondre aux multiples fonctions souhaitées telles que la fonction de référentiel (guidage), la fonction d'aide au démarrage dans la profession, la fonction d'aide à la préparation du stage , la fonction de recentrage des pratiques professionnelles. Il doit permettre également la prise en compte de l'évolution des pratiques ou encore la mise à disposition des ancrages théoriques c'est à dire qu'il doit être régulièrement actualisé.

La consultation par questionnaire

Le questionnaire :

CONSULTATION DES ANIMATEURS DE STAGES DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE EN VUE DE LA RÉDACTION D'UN GUIDE POUR LE METIER

Par convention avec la DSCR et l'INSERR, A. Billard les cabinets Squadra/Weber sont chargés de la réalisation du guide de l'animateur des stages de sensibilisation à la sécurité routière. Préconisée par l'étude ANDREA, la réalisation d'un guide de l'animateur est un des éléments de réponse pour une meilleure efficacité des stages et une professionnalisation des acteurs. Véritable guide pour l'action, cet outil vise à fournir une aide méthodologique, définir une identité professionnelle, mettre en cohérence pratique et posture pour une qualité de service accrue envers les personnes accueillies.

Merci de répondre à cette consultation qui permettra d'orienter les choix à opérer :

Pour mise à jour des adresses

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : adresse mél :

BAFM :

PSY :

ANNEE DE FORMATION INITIALE :

FORMATION CONTINUE EFFECTUEE : oui

: Non

Par rapport à vos activités professionnelles, le pourcentage consacré à l'animation des stages est compris entre :

0 et 25% :

25 et 50 % :

50 et 75 % :

75 et 100% :

Pour chacun des 5 axes du référentiel du métier de l'animateur permis à points, différents items peuvent trouver leur place dans le guide. Notez de 1 à 5 en fonction de l'importance que vous y accordez (1 pas important, 5 très important)

		1	2	3	4	5
Compétences techniques et administratives	Références réglementaires régissant la profession et le système permis à points					
	Compétences techniques liées au titre de psychologue et au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs (et BAFCRI)					
	Utilisation des supports pédagogiques : règles à respecter, procédure pour développer d'autres supports					
	Cadrage des rôles des différents acteurs du système					
	Repères sur la préparation matérielle du stage					
	Aide à la recherche documentaire					
	Déontologie de l'animateur permis à points					

		1	2	3	4	5
Compétences liées à la communication	Concepts et références sur les techniques de communication					
	Repères théoriques pour favoriser l'expression de l'autre					
	Outils sur les indicateurs de climat relationnel					
	Aide à l'observation et analyse de pratiques professionnelles					
	Outils de diagnostic sur les attitudes et la communication					

		1	2	3	4	5
Compétences liées à l'animation	Modèles théoriques sur les groupes et la dynamique des groupes restreints					
	Références sur la co-animation					
	Éléments pour repérer les phénomènes psychosociaux					
	Exemples de régulation au sein d'un groupe					
	Grille d'auto évaluation de ses pratiques d'animation					
	Analyse de pratiques de co-animation					

		1	2	3	4	5
Compétences pédagogiques et pratique réflexive	Théorie et méthodes en pédagogie et didactique					
	Références théoriques sur l'analyse de pratiques de situations éducatives					
	Éléments pour appréhender la logique du stage de sensibilisation					
	Repères pour construire un parcours de stage adapté au groupe et exemples de parcours de stage					
	Méthode de structuration d'une séquence pédagogique et modèle de trames pédagogiques					
	Expériences de participants à un groupe d'analyse de pratique					

Compétences psycho éducatives		1	2	3	4	5
	Concepts et théories sur l'apprentissage, les représentations, les attitudes et leur évolution					
	Prise de risque : typologies et modèles					
	Eléments sur les problématiques des participants au stage					
	Concepts et références théoriques sur les modèles de changement					
	Travail sur l' « authenticité » des animateurs					

- Pouvez-vous nommer un ouvrage ou des éléments qui vous sont particulièrement utiles pour votre métier d'animateurs permis à points ?

- Connaissez-vous des guides d'intervention en dehors du champ de la sensibilisation à la sécurité routière et qui pourraient servir de référence ?

OUI :

Citez les références :

NON :

Souhaitez-vous participer à la rédaction d'articles et sur quelle rubrique/sujet : rédaction d'une expérience personnelle, suggestion d'un contenu, parcours, récits....

OUI :

Citez les références :

NON :

Commentaires libres :

Réponse souhaitée au plus tard le 30 avril

INSERR-MISSION PERMIS A POINTS :

Marie SAFFRAY Chargée d'Etudes et de Formation 122, Rue des Montapins BP 15 -58028 NEVERS CEDEX

La méthodologie

Afin d'appréhender le plus finement possible les attentes concernant le guide de l'animateur permis à points, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des animateurs le 15 avril avec un délai de réponse de quinze jours.

Ainsi, sur 733 courriers adressés, 51 sont revenus à l'expéditeur pour changement d'adresse (NPAI), 175 ont été remplis et remis.

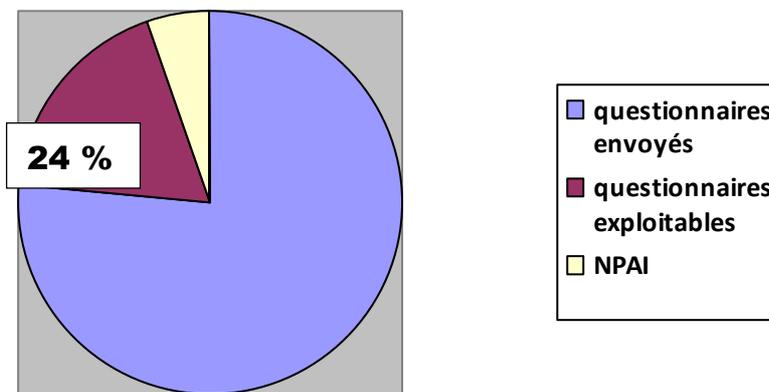


Figure 1 : taux de réponse

Sur les 682 personnes consultées, on obtient **un taux de réponse de 24%** (175 personnes), c'est-à-dire un animateur sur quatre auquel le questionnaire a été adressé (taux tout à fait dans les normes statistiques de retour de questionnaire qui se situe régulièrement entre 10 et 20%).

Profil du répondant :

Le diplôme :

Les titulaires du BAFM ont majoritairement répondu à ce questionnaire : ils constituent 60 % de l'échantillon (soit 105 personnes sur 175).

L'ancienneté dans le métier:

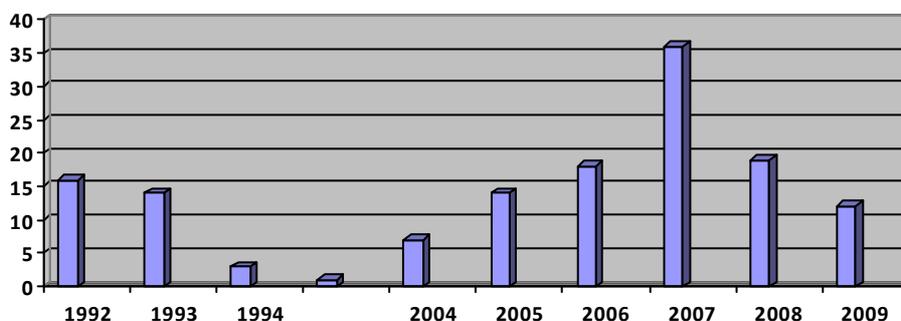


Figure 2 : l'ancienneté dans le métier

La part des stages dans l'activité professionnelle :

Par rapport à l'activité professionnelle globale de chacun, le temps consacré à l'animation des stages se répartit comme suit :

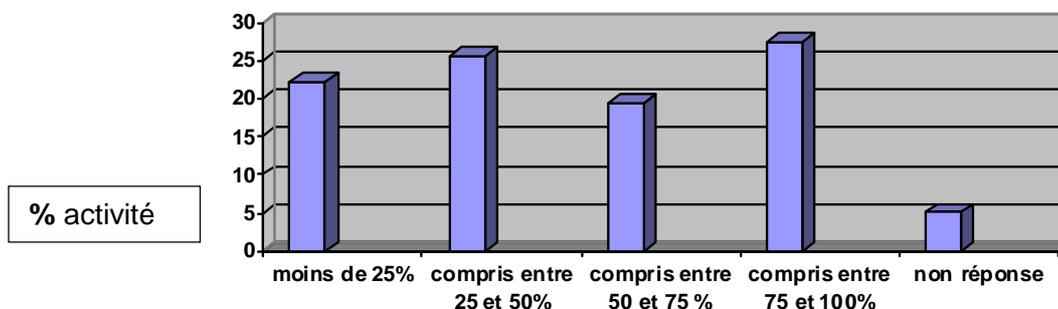


Figure 3 : Part des stages dans l'activité professionnelle

La personne qui répond au questionnaire est dans 60% des cas titulaire d'un BAFM et exerce depuis moins de 5 ans ou depuis le début du dispositif des stages permis à points. La part consacrée au stage dans l'activité professionnelle ne semble pas avoir d'incidence sur le fait de répondre ou de ne pas répondre au questionnaire.

En conclusion :

Les animateurs ayant répondu au questionnaire souhaitent avoir le plus d'éléments possibles pour asseoir ou consolider leurs compétences principalement dans les domaines de la communication, de l'animation, de la pédagogie, de la pratique réflexive et de la psychopédagogie. Ces demandes sont principalement liées au positionnement de l'animateur, aux repérages théoriques, à l'organisation pédagogique et à la gestion des groupes.

Il y a peu de contenus jugés accessoires, ce qui est cohérent avec les souhaits exprimés précédemment d'avoir « le plus de contenus possibles » figurant dans le guide. Ceux-ci concernent uniquement les compétences techniques et administratives.

Enfin, il n'existe pas de différence significative entre les réponses des psychologues et des titulaires du BAFM excepté un écart de plus de 15 points en faveur des BAFM pour l'item « travail sur l'authenticité ». Ceci semble accréditer la thèse d'un métier avec des représentations communes, partagées par les psychologues et les BAFM.

Les questions ouvertes :

Trois questions ouvertes sont proposées à l'issue du questionnaire. Les deux premières questions portent sur des ouvrages ou des outils de référence utilisés par les animateurs, la troisième question est un appel à participation. Enfin, le questionnaire se termine par une proposition d'expression libre.

Première question : « **Pouvez-vous nommer un ouvrage ou des éléments qui vous sont particulièrement utiles pour votre métier d'animateur permis à points? ».**

Deuxième question : « **Connaissez vous des guides d'intervention en dehors du champ de la sensibilisation à la sécurité routière et qui pourraient servir de référence? »**

En synthèse : les réponses sont peu nombreuses et peu documentées, les ouvrages évoqués sont essentiellement des ouvrages papier, il n'y a aucune référence à un support multimédia interactif mis à part le CD-Rom de l'INSERR. C'est la question de l'animation et de comment la pratiquer qui semble être la question centrale, avec des ouvrages proposant à la fois des pistes de réflexion et des réponses concrètes en terme d'intervention. Les références sont avant tout pédagogiques, du côté de la formation ou de l'enseignement, il n'y a pas ou peu de références à des domaines connexes comme la santé ou d'autres domaines nécessitant des interventions psychosociologiques.

Troisième question : « **Souhaiteriez-vous participer à la rédaction d'articles et sur quels sujets ? »**

Concernant les commentaires libres :

81% des répondants ne font pas de commentaires dans cette rubrique, 19% des répondants s'expriment à cette occasion.

En conclusion, les commentaires portent davantage sur la profession et les difficultés rencontrées sur le terrain que sur le guide lui-même. Il semble que cette possibilité d'expression libre soit utilisée prioritairement comme une occasion d'expression sur leur métier d'animateur.

Synthèse et conclusion des attentes des animateurs

Conformément à la commande concernant la réalisation d'un guide de l'animateur des stages de sensibilisation à la sécurité routière, une consultation préalable auprès des professionnels a été organisée sous deux formes : la tenue de deux réunions et l'envoi d'un questionnaire. Ceux sont les plus récemment formés (depuis 2005) ou les plus anciens dans le système permis à points (formés en 1993) qui s'impliquent dans cette consultation, majoritairement les titulaires du BAFM (60%).

Toutes les suggestions afférentes à ce guide ont été répertoriées. Il existe une grande concordance entre les conclusions tirées de la consultation par questionnaire et celles tirées des réunions notamment sur les points suivants :

- **Une idée très fortement partagée concerne la finalité de ce guide :**

Celui-ci sert avant tout à positionner l'animateur, permettant ainsi de donner un corps homogène à la fonction d'animateur. Il doit permettre à la fois d'assurer une cohérence dans la pratique mais aussi servir de régulation quant à la posture de l'animateur. Ainsi, il doit créer du sens, de la confiance pour tout un chacun qu'on soit psychologue ou titulaire du BAFM. Cette fonction de « référence » est souvent voulue pour instituer à nouveau une harmonisation des pratiques et un traitement équitable des citoyens.

- **Une deuxième idée fortement exprimée est que le guide est un outil réservé exclusivement aux animateurs :**

Il accompagne l'animateur débutant, il est à l'usage du binôme pour préparer et évaluer sa prestation, il permet d'enrichir la pratique de l'animateur confirmé. Majoritairement il est clair que ce guide est un outil professionnel qui leur est réservé. Il n'est pas destiné à l'ensemble des acteurs du système permis à points (organisateur et évaluateurs). Il est même souligné que des précautions sont à prendre pour la rédaction de ce guide afin que celui-ci ne soit pas détourné de sa fonction d'ajustement de pratique et de référent. Sous jacent est la crainte d'un usage de ce guide à des fins de contrôle de « bonnes pratiques ».

- **En troisième lieu, cet outil doit être dynamique, interactif, évolutif, actualisé régulièrement, utilisant des technologies innovantes :**

Pragmatiques, les animateurs soulignent également la nécessité d'un manuel concis accompagnant cet outil, utilisable in situ dans le stage. Ainsi, une consultation avec différents éditeurs d'outils multimédias doit être rapidement menée avant même de définir précisément les contenus. Ces éditeurs devront être force de proposition tant au niveau de la structure de l'outil qu'au niveau du contenu qui doit être présenté de manière créative. L'outil multimédia doit permettre de travailler à divers niveaux de complexité : il est destiné tout aussi bien aux animateurs novices que expérimentés.

- **Les contenus souhaités doivent consolider les compétences nécessaires à leur métier :**

Il doit ainsi renforcer les compétences que ce soit en communication, en animation et en gestion de groupe, en pédagogie et pratique réflexive, et enfin dans le domaine psycho-

éducatif . Il ne se limite pas au déroulé pédagogique du stage. Il doit fournir des repères théoriques dans les divers domaines. A contrario, la demande est moindre sur des contenus concernant les compétences techniques et administratives. Selon les animateurs, les indications réglementaires et organisationnelles ne sont pas prioritaires car un grand nombre de ressources existent par ailleurs et remplissent cette fonction.

Par ailleurs, cette consultation a servi de vecteur d'expression sur leur métier que ce soit sous forme d'échanges verbaux pendant les réunions ou sous forme de commentaires libres dans le questionnaire. Ils pointent ainsi la nécessité que tout métier ayant trait à l'éducation de la personne nécessite des moments d'échange sur les pratiques professionnelles avec des pairs. Ils font également état d'un manque de réunions au niveau institutionnel qui démontreraient ainsi le suivi de cette profession investie d'une mission de service public. Jusque l'année 2000, la DSCR en partenariat avec l'INSERR, organisait des réunions bi annuelles d'informations et d'échanges. L'absence de ces réunions renforce le sentiment d'isolement des uns et des autres. Enfin, pour une cinquantaine d'animateurs, cette consultation permet d'exprimer un souhait de mobilisation : ils se portent volontaires pour continuer à s'impliquer dans la réalisation de ce guide, soit pour rédiger des articles, soit pour écrire des expériences professionnelles.

En conclusion, cette consultation a permis de mieux orienter la finalité de ce guide. Les attentes reflètent les préconisations issues d'une enquête menée en 2000 auprès de ces professionnels : un ancrage théorique de la pédagogie et de la psychologie des modèles de changement mis en oeuvre dans le stage de sensibilisation à la sécurité routière pourrait amoindrir des divergences observées sur le terrain.